

LETTRE D'INFORMATION

Bulletin d'information mensuel de Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



RÉTROCESSION DES INDEMNITÉS CHÔMAGE DES FRONTALIERS : IL EST TEMPS D'AGIR !

Le 15 février, j'ai interpellé le gouvernement s'agissant de l'urgence à réformer la législation en vigueur applicable à la rétrocession des indemnités de chômage des frontaliers. En effet, avant 2009, la convention franco-suisse sur l'assurance chômage de 1978 prévoyait la rétrocession à l'Unedic de 90% des cotisations chômage prélevées sur les salaires des frontaliers. **Cette convention a pris fin en mai 2009 et c'est depuis le principe communautaire prévoyant l'indemnisation des frontaliers par l'État de résidence (la France) mais sans contrepartie financière du pays d'emploi (la Suisse) qui s'applique !**

➔ **Une situation très défavorable à la France** à plusieurs titres d'autant que depuis vingt ans, le nombre de frontaliers n'a cessé d'augmenter et que les indemnités sont 1,5 à 3 fois plus élevées que la moyenne française puisque calculées sur les salaires perçus en Suisse.

➔ Dans sa réponse peu satisfaisante, la Ministre a effectivement confirmé que la charge de cette indemnisation revenait à ce jour à l'Etat de résidence, en application de la réglementation européenne et que cela pesait fortement sur le régime d'assurance chômage de la France.

En 2020, cela représentait un surcoût de 667 millions d'euros pour la France. Elle a également précisé que les tentatives de révision de cette règle d'indemnisation n'étaient à ce jour pas abouties bien que le gouvernement y travaille.

Retrouvez la vidéo de mon intervention en [cliquant sur ce lien](#).

MES DERNIÈRES QUESTIONS PARLEMENTAIRES

- Question écrite concernant l'accès au concours des aides-soignants de la fonction publique territoriale.
- Question écrite s'agissant de la révision des accords fiscaux entre la France et la Suisse sur la rétrocession de la masse salariale des frontaliers.
- Question écrite au sujet de la revalorisation des métiers et des salaires des aides à domicile.

Retrouvez l'ensemble de mes questions [au lien suivant](#).

SATISFAITE DU CHANGEMENT DE ZONAGE ABC AFFECTÉ À PLUSIEURS COMMUNES DU DÉPARTEMENT

LE 7 FEVRIER DERNIER, J'ETAIS AUX COTES DE NOMBREUX MAIRES DU DEPARTEMENT POUR UNE REUNION AVEC EMMANUELLE WARGON, MINISTRE CHARGÉE DU LOGEMENT, S'AGISSANT DU CHANGEMENT DE ZONAGE ABC AFFECTÉ À DE NOMBREUSES COMMUNES DE NOTRE DÉPARTEMENT.

➔ **JE ME REJOIS DE CETTE MESURE QUE J'AI MAINTES FOIS RECLAMÉE AU GOUVERNEMENT FACE AU ZONAGE INADAPTE D'UNE GRANDE PARTIE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT, LES PRIVANT DE PLUSIEURS AIDES À L'INVESTISSEMENT LOCATIF INTERMÉDIAIRE, NOTAMMENT DU DISPOSITIF FISCAL DE TVA À TAUX RÉDUIT QUI S'APPLIQUE AUX LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES PORTÉS PAR LES INVESTISSEURS EN ZONE A ET B1.**

➔ LA MISE EN ŒUVRE D'UN ZONAGE ET DE DISPOSITIFS ADAPTÉS AUX PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR POUR LE MAINTIEN DES POPULATIONS, LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET LA VITALITÉ DES SERVICES PUBLICS.



#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

• Audition des acteurs de stations

Dans le cadre du groupe tourisme du Sénat que je préside, j'ai auditionné les acteurs et représentants des stations, afin de faire un point d'étape sur le début de saison et évoquer certains sujets sensibles : difficultés de recrutement, mise en œuvre du passe vaccinal pour la clientèle étrangère ne disposant pas d'un schéma vaccinal identique au nôtre, impact de l'augmentation des coûts de l'énergie, annulations massives des classes de neige...

• Je suis favorable au retrait du masque aux enfants à l'école

Nos enfants sont notre priorité, c'est la raison pour laquelle, avec quatorze collègues sénateurs, nous avons demandé au Premier Ministre la fin du masque à l'école, à l'instar de nos voisins suisses, belges, ou anglais. Alors que les restrictions sanitaires s'allègent, le port du masque à l'école n'a plus lieu d'être, d'autant que les effets néfastes de cette mesure sur les enfants sont aujourd'hui dénoncés par bon nombre d'études scientifiques.

• Le 11 février, je suis allée à la rencontre de Vanessa Bruno, Maire de Veyrier-du-Lac, puis j'ai visité le centre de vie "l'Arche" qui accueille des personnes adultes en situation de handicap mental. Un moment très enrichissant dans ce foyer au fonctionnement particulièrement inclusif et stimulant, géré par un personnel attentif et bienveillant.



FIN DES DISCRIMINATIONS POUR LES EMPRUNTEURS IMMOBILIERS MALADES

La proposition de loi pour un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur a été adoptée. Je me réjouis que l'essentiel des avancées inédites adoptées par le Sénat, notamment au bénéfice des personnes malades ou l'ayant été, aient porté leurs fruits.

Parmi ces avancées, on retrouve la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 euros, le délai du droit à l'oubli pour les pathologies cancéreuses et l'hépatite C qui est réduit de dix à cinq ans ou encore le droit de résiliation à tout moment des contrats d'assurance emprunteur.

Ces avancées au bénéfice des assurés sont historiques et viennent ainsi mettre fin à un grand nombre de situations très injustes.

PASSE VACCINAL, IL FAUT EN FINIR, VITE!

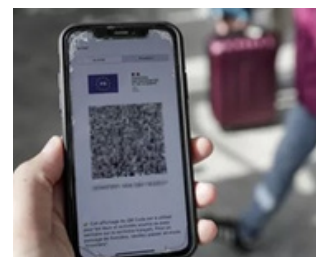
J'ai cosigné aux côtés de 19 autres sénateurs LR, une tribune réclamant la suspension immédiate du passe vaccinal, en dehors de tout calendrier électoral.

➔ Plus rien en effet ne justifie le maintien du passe vaccinal, bon nombre de pays (Suisse, Royaume-Uni, Israël, Suède, Danemark...) ont d'ailleurs levé les restrictions sanitaires.

➔ Le passe vaccinal a d'autant moins de justifications qu'une étude récente de l'AP-HP démontre que ces déprogrammations s'expliquent à 80 % par un manque de personnel.

➔ L'annonce d'une levée possible fin mars - début avril s'apparente à une manœuvre électorale, déconnectée de la situation épidémique.

Retrouvez l'intégralité du texte de cette tribune [à ce lien](#).



PPL VISANT À ENCOURAGER L'USAGE DU CONTRÔLE PARENTAL

JE SUIS SATISFAITE DE L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE CE TEXTE PAR LE SÉNAT DONT JE SUIS RAPPORTEURE, VISANT À CE QUE LES ÉQUIPEMENTS OU SERVICES PERMETTANT D'ACCÉDER À INTERNET FASSENT L'OBJET D'OBLIGATIONS RENFORCÉES AFIN DE RENDRE PLUS SYSTÉMATIQUE, SIMPLE ET CONVIVIAL, L'USAGE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE PARENTAL. CE TEXTE EST PORTEUR DE PLUSIEURS AVANCÉES NOTOIRES :

• **IL VA OBLIGER À PROPOSER GRATUITEMENT AUX PARENTS L'ACTIVATION DU CONTRÔLE PARENTAL DÈS LA PREMIÈRE MISE EN SERVICE DE L'APPAREIL CONNECTÉ.** LES PARENTS GARDERONT LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR LES PARAMÉTRAGES DE CES OUTILS DE CONTRÔLE DONT LES FONCTIONNALITÉS SONT DIVERSES (CONTRÔLE DU TEMPS D'ÉCRAN, DU TEMPS DE CONNEXION, BLOCAGE DE L'ACCÈS À CERTAINS SITES, FILTRAGE DES CONTENUS OU ENCORE ENCADREMENT DES ACHATS EN LIGNE).

• **IL EST ADAPTÉ AUX ÉVOLUTIONS FUTURES DU MARCHÉ ET FAIT PESER L'OBLIGATION LÉGALE DE PRÉ-INSTALLATION DU CONTRÔLE PARENTAL À LA FOIS SUR LES FABRICANTS ET LES FOURNISSEURS DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION.**

• **IL APPORTE DES RÉELLES AVANCÉES POUR LA PROTECTION DE LA PRÉSENCE EN LIGNE DES PERSONNES MINEURES.** IL INTERDIT LA COLLECTE À DES FINS COMMERCIALES, DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL LORS DE L'ACTIVATION DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE PARENTAL.

L'ADOPTION DE CE TEXTE PERMETTRA AINSI DE MIEUX ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEUR CONTRÔLE PARENTAL SUR L'UTILISATION, PAR LEURS ENFANTS, DE CES ÉQUIPEMENTS OU SERVICES PERMETTANT D'ACCÉDER À INTERNET.

RETROUVEZ LA VIDÉO DE MON INTERVENTION [AU LIEN SUIVANT](#).

Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr